

**ABSORBANT GRANULAT DIATOMEE ROUGE**

Page 1/3

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Rédaction conforme aux instructions et informations contenues dans la norme  
NFT 01-102 et directive 91/155/CEE

**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

Désignation commerciale : Absorbant granulats industriels pour sol  
Code Produit : **AMG 20 D**

Distributeur France: SARL ECOL'CHIM  
2 rue du Moulin  
51140 JONCHERY SUR VESLE 0661477082 ecolchim@aol.fr

**2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : Terre de diatomée rouge calcinée  
Composants contribuant aux dangers sans  
Impuretés contribuant aux dangers sans  
N° Cas 61790-53-2  
N° EINECS /

**3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Non étiquetable  
Garanti sans silice susceptible de provoquer des silicoses  
Effets néfastes sur la santé : pas de danger connu pour les êtres humains et  
l'environnement.  
Effets sur l'environnement : sans  
Dangers physico chimiques : sans  
Risques spécifiques : sans

**4. PREMIERS SECOURS**

Inhalation : Respirer de l'air frais en cas de malaise  
Ingestion : Se rincer soigneusement la bouche. En cas  
d'ingestion en grande quantité, provoquer le  
vomissement (consulter un médecin)  
Peau : Eventuellement rincer à l'eau  
Contacts avec les yeux : Rincer abondamment l'œil avec de l'eau  
Ouvrir grand les yeux. Consulter un médecin en cas  
de symptômes de lésions oculaires

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Dangers spécifiques Sans. Produit non combustible  
Après utilisation, les mesures dépendront du produit  
absorbé

## ABSORBANT GRANULAT DIATOMÉE ROUGE

Page 2/3

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Lors de manipulation de quantités importantes risquant de provoquer l'empoussièrément de l'atmosphère, prévoir le port d'un masque anti-poussière.

Précautions pour la protection de l'environnement : sans danger

Méthodes de nettoyage : Par simple balayage. Granulat utilisé : mise en décharge contrôlée (classe III) ou recyclé

Granulat utilisé : élimination selon les règles en vigueur applicables pour le produit absorbé

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Manipulation :

Mesures techniques : Aucune condition particulière.

Précaution : Aucune

Conseil d'utilisation : Laisser agir sur le sol 15 à 30 secondes

#### Stockage :

Mesures techniques : Aucune condition particulière

Conditions de stockage : A l'abri de l'humidité

Matières incompatibles : Aucune

Matériau d'emballage : sac plastique

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre de contrôle : Non applicable

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Eventuellement, port d'un masque à poussière

Protection des mains : Aucune

Protection des yeux : Aucune dans les conditions normales d'utilisation

Protection de la peau : Aucune

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Granulés

Etat physique : Granulat

Couleur : Rouge

Odeur : néant

pH : (10 % dans l'eau) 8,5

Point de fusion : 1450°

Point éclair: non applicable

Température d'auto-inflammation : non applicable

Caractéristiques d'explosivité: non applicable

Pression de vapeur: non applicable

Densité de vapeur: non applicable

Solubilité: insoluble dans l'eau et les solvants

Masse volumétrique 480 à 530 g/l

Pouvoir absorbant : 158 % Eau

149 % Huile Hydrocarbure

**ABSORBANT GRANULAT DIATOMEE ROUGE**

Page 3/3

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

Matières à éviter : Chimiquement neutre vis à vis de tous liquides, à l'exception de l'acide fluorhydrique (n'absorbe pas l'acide fluorhydrique)

Produits de décomposition dangereux : Aucune

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Inhalation : -  
 respiratoires. -  
 Ingestion : - Pas d'effet toxique connu  
 Contact cutané : -  
 Contact oculaire : -  
 Effets à long terme : -

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Mobilité : Pas d'action dangereuse pour l'environnement  
 Persistance/biodégradabilité : Dégradable  
 Bioaccumulation : Aucune  
 Ecotoxicité : Aucune

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Le produit utilisé peut être recyclé ou mis en décharge contrôlée

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

R.T.M.D.R  
 RID/ADR  
 IMDG Non applicable  
 OACI

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Etiquetage CE Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives CEE  
 Etiquetage Français Sans

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Restriction d'utilisation : ne pas utiliser avec de l'acide fluorhydrique  
 Utilisable en milieu alimentaire.

Ce produit est agréé D.D.E Autorisation d'emploi  
 pour utilisation routes, autoroutes et zones piétonnes

Cette fiche complète la notice technique mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du 25 Juin 1996. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.